

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de ville de la Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 20 mars 2006, à 20h00, à la MRC de la Jacques-Cartier, 60, rue St-Patrick, Shannon.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Monsieur O'Donnell Bédard, Maire
Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller
Monsieur Guy Jacob, conseiller
Monsieur Claude Lessard, conseiller
Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ABSENCES MOTIVÉES: Monsieur Jacques Coulombe, conseiller
Monsieur Michel Croteau, conseiller

7312- Ouverture de la séance

Le Maire, monsieur O'Donnell Bédard, déclare cette séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et aux citoyens présents.

7313 - Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Guy Jacob, appuyé par M. Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'ordre du jour de la séance régulière du 20 mars 2006 en y ajoutant toutefois les points suivants:

- Transport adapté;
- Signature du compte salaires;
- Genivar;
- Corporation du Bassin Versant;
- Imposition d'une amende pour le 116, Chemin Thomas Maher;

7314 - Acceptation du procès-verbal des délibérations de la séance du 20 février 2006

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Claude Lessard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue en date du 20 février 2006, tel que rédigé.

7315 – Acceptation des listes et rapports mensuels

Il est suggéré par M. Guy Jacob de faire un placement temporaire d'une partie du montant apparaissant au rapport budgétaire suite aux dépôts des taxes municipales, montant qui ne rapporte pratiquement aucun intérêt s'il est laissé dans le compte alors que nous pourrions le placer et faire un peu d'intérêt sur ce placement. La secrétaire-trésorière déclare qu'elle fera le nécessaire pour placer une partie des revenus.

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les listes et rapports ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois de février 2006;
- Réconciliations bancaires au 28 février 2006;
- Rapports budgétaires au 28 février 2006.

7316 – Certificats de crédits disponibles

Il est proposé par M. Guy Jacob, appuyé par M. Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les certificats de crédits disponibles portant les numéros 2006-043 à 2006-059 inclusivement, tels que préparés par la secrétaire-trésorière.

7317 – Rapport de l'inspecteur

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Claude Lessard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal pour le mois de février 2006.

7318 – Rapport de la rencontre avec le Club Nautique

Monsieur Richard Cloutier a demandé un nouveau délai pour rencontrer les nouveaux dirigeants du Club Nautique puisque le nouveau commodore n'a pas encore été nommé et qu'il semblerait que ce serait M. André Lortie mais ce dernier est à l'extérieur du pays jusqu'au début avril. Monsieur Guy Jacob suggère donc une rencontre avec la nouvelle équipe dès son retour. Ce point est donc reporté à la prochaine réunion du conseil municipal.

7319 – Adoption du Règlement 06-179

Le Maire, monsieur O'Donnell Bédard, soumet pour adoption le règlement numéro 06-179 décrétant un amendement au règlement no 94-117 relatif au zonage.

Une demande de dispense de lecture de ce règlement a été faite lors de la présentation de l'avis de motion, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*. Les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement numéro 05-176 et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le Conseiller Claude Lessard, appuyé par le Conseiller Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte le règlement numéro 06-179, tel que rédigé.

7320 – Adoption du Règlement 06-180

Le Maire, monsieur O'Donnell Bédard, soumet pour adoption le règlement numéro 06-180 décrétant un emprunt de 1 600 000\$ pour l'exécution de travaux de réfection du Chemin Thomas Maher.

Une demande de dispense de lecture de ce règlement a été faite lors de la présentation de l'avis de motion, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*. Les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement numéro 06-180 et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte le règlement numéro 06-180, tel que rédigé.

7321 – Fosses septiques

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal concernant les fosses septiques. Ce point sera reporté à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

7322 – Protection de la police d'assurance

La secrétaire-trésorière soumet aux membres du Conseil qu'elle a fait des démarches à savoir si notre police d'assurance couvrait la Ville de Lac-Saint-Joseph lorsqu'elle prêtait le Club Nautique à des citoyens ou des activités et si elle était également couverte lorsqu'il y avait intervention des Premiers répondants ou du service d'incendie en cas d'accident. Monsieur White nous a confirmé que nous étions couverts.

7323– Transport adapté

Il est proposé par Monsieur Jacques Tessier, appuyé par Monsieur Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil :

Suite au dépôt du plan local de développement du transport adapté sur notre territoire, consent à contribuer pour les frais administratifs seulement au développement du transport adapté puisque la Ville de Lac-Saint-Joseph n'a reçu aucune demande de transport.

7324 – Signature au compte "salaires"

Il est proposé par Monsieur Jocelyn Boivin, appuyé par Monsieur Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil :

Autorise la secrétaire-trésorière à signer seule les chèques du compte salaires portant le numéro 70459 auprès de la Caisse populaire Desjardins Sainte-Catherine.

7325 – Firme Genivar

Il est proposé par Monsieur Guy Jacob, appuyé par Monsieur Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil :

Autorise la firme Genivar à présenter le projet de réfection du Chemin Thomas Maher au programme FIMR et la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles des travaux;

Reconnaît que suite à la lettre du 26 mai 2005 confirmant la fusion de la firme Genium à la firme Genivar, tous les documents antérieurs impliquant la firme Genium au projet de réfection du Chemin Thomas Maher, s'appliquent à la firme Genivar.

7326 – Corporation du Bassin Versant

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil appuie la Corporation du Bassin Versant dans sa demande pour obtenir une contribution de financement dans le cadre de politique nationale de la ruralité sous le programme de Pacte rural ou tout autre programme.

7327 - Imposition d'une amende suite à l'installation de trois enseignes annonçant la vente d'une propriété au 116, Chemin Thomas Maher, Lac St-Joseph.

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Claude Lessard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil impose une amende de \$100.00 au propriétaire de la résidence sise au 116, Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph, suite à l'installation de trois enseignes sur cette propriété.

7328 – Période de questions

Il est demandé par un citoyen qu'un projet de budget soit transmis aux citoyens en novembre avant l'adoption du budget qui a lieu en décembre. Il y a également des questions concernant la réfection de la route à savoir quels seront les travaux qui seront faits, si nous dépasserons le budget de 1.6 million et quand auraient lieu les travaux. Des explications sont données quant au déroulement du processus et des avis qui seront émis concernant ce règlement d'emprunt. Monsieur Bédard informe

les citoyens que nous suivrons les directives du ministère des Affaires municipales et que tout sera fait dans les règles.

7329- Levée de la séance

Il est proposé par le Conseiller Guy Jacob, appuyé par le Conseiller Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité de lever cette séance à 21h35.

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

O'Donnell Bédard
Maire